



# MICROTEL - MULTIMÉDIA

**Confédération Française des Fédérations et Associations de  
Microinformatique, Télématique, Réseaux et Multimédia.**

**33 Rue Saint Ausone 16000 ANGOULÊME ☎ 06.82.78.29.85**

**[Http://www.microtel.fr.eu.org](http://www.microtel.fr.eu.org) microtel.multimedia@wanadoo.fr**

## **Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Montélier (Drôme)**

**Dimanche 15 avril 2007 à 10 h 45**

**L'ensemble des associations de base étaient présentes ou représentées.**

**Nombre d'adhérents de base : 2605, Quorum : 1303, Majorité : 1303.**

### **1. RAPPORT MORAL 2006**

Après plus d'un quart de siècle d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel, Amiposte -Télécom constituent encore quelques espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Et un quart de siècle ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le "zapping" semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi une règle intangible.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

N'hésitons pas à nous targuer d'être très probablement la plus ancienne des associations de ce type en France. Et la modestie de nos effectifs actuels ne représente pas à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ce quart de siècle tant sur le plan local que régional et national.

Et ce résultat n'est pas dû au hasard mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

Au risque de me répéter une fois encore, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est que cela.

Vingt huit ans après la première création, c'est-à-dire une génération plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2006 a été la neuvième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne

peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

En effet voici dix ans à quelques mois près, nous étions réunis ici même à Montèlier, pour jeter les bases de notre Confédération et après avoir vécu ensemble quelques turbulences dues aux aléas naturels d'une jeune confédération nous avons atteint aujourd'hui une sérénité dans le fonctionnement de nos instances responsables.

Merci à ceux qui ont rejoint la poignée de " survivants " des pionniers de la micro-informatique " amateur " et qui s'investissent de plus en plus dans l'animation de notre structure et de ses composantes, grâce à eux notre organisation est vivante et bien loin de nous diviser nos différences nous enrichissent. La relève se prépare progressivement par la part que chacun prend en charge au fil des ans.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la principale ressource est issue d'une fraction minime des cotisations des adhérents des clubs, complétée par le revenu des fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent.

Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. Une commission ANCV de 2% seulement est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni beaucoup plus souvent depuis un an par l'emploi de nouvelles techniques via Internet (en neutralisant ainsi la dispersion géographique de ses membres sur l'ensemble du territoire français) pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

A notre manière nous faisons quelques efforts pour l'écologie et le développement durable : plus de déplacements coûteux et polluants, beaucoup moins de papier consommé. Nous utilisons la technologie moderne pour conserver, voire amplifier le lien qui unit les membres du Conseil d'Administration dont les réunions en audioconférence sont souvent émaillées de quelques fou-rires qui ponctuent des travaux néanmoins sérieux mais conviviaux.

La Confédération participe à la diffusion d'informations via Internet. Le Serveur de la Confédération a été actualisé, avec l'aide de Fédérations Régionales et de membres du Bureau de la Confédération, pour ne laisser figurer que les clubs en fonctionnement, ne pas dévaloriser l'image des autres clubs et du serveur lui-même, qui se doit d'être un reflet en " temps réel " des Clubs et Fédérations. Il est en cours de transformation par nos directeurs techniques. Chaque club est invité à en faire de même pour que cet outil soit conforme à sa destination. Les procès verbaux des Assemblées Générales sont publiés sur le serveur.

La Confédération coordonne l'organisation des Rencontres Nationales. Le Bureau du Conseil d'Administration veille à leur organisation avec le soutien des fédérations régionales et du Club organisateur sur le terrain.

Ces Rencontres Nationales annuelles, support des Assemblées Générales, qui réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end, facilitent les échanges et les partenariats.

Elles permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2006 elles se sont tenues à Poussay dans les Vosges, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement de Serge RENAUX animateur du club local et au soutien de Roger SCHOTT animateur de la Fédération Lotharingie et leurs équipes.

Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Cet événement annuel se double traditionnellement de la remise des prix du Concours du meilleur club Microtel, qui souligne la qualité des activités des Clubs, à travers l'analyse de différents critères : Technique, Vie associative et sociale, Communication avec l'environnement, Gestion, etc. Un seul prix a été attribué en 2006 à Fédération Lotharingie pour l'ensemble de ses actions et son développement exemplaire.

Cette manière de faire se retrouve dans des occasions similaires avec les fédérations régionales (assemblées générales et manifestations spécifiques, organisées en Aquitaine, Normandie, Charente - Poitou, Ile de France, Lorraine et Midi Pyrénées notamment).

Le challenge inter club a été remporté en 2006 à Poussay par le Club de Gagny pour la seconde fois ; un accord

a été passé avec le club de Montèlier arrivé second pour organiser conjointement le challenge 2007 et nous accueillir ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de la Fédération Lotharingie, en termes de don de matériel lors de la dotation du challenge et de la Framif pour son soutien au Rencontres Nationales. A la suite des décisions prises l'an dernier en Assemblée Générale, un partenariat avec les groupes d'utilisateurs Microsoft et les utilisateurs de logiciels libres a été établi.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication plus importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs, par ordre alphabétique :

Denis BERTHOZ, pour l'organisation du Challenge 2007.

Yves CARTERON, pour son travail de Secrétariat.

Alain CHAUVAUD pour sa gestion de la Trésorerie.

Jacques GOLDSCHNEIDER, pour l'aide à l'organisation des Rencontres Nationales.

François LECLUSE, pour l'évolution du serveur national.

Serge RENAUX, pour l'organisation des Rencontres Nationales 2006

Jean SAQUET, pour la gestion du serveur national.

Jean-François SBARDELLA, pour son accueil et l'organisation des Rencontres Nationales.

Roger SCHOTT, pour le soutien à la création de clubs et à l'organisation des Rencontres Nationales

**1ère résolution soumise au vote :**

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport Moral 2006 présenté par le Président.**

## 2. RAPPORT FINANCIER 2006

### BILAN Exercice 2006

#### PASSIF :

	<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>19 699,72 €</b>
<i>COMPTE CHÈQUE</i>	316,42 €	
<i>LIVRET</i>	11 236,40 €	
<i>RESERVE STATUTAIRE</i>	8 146,90 €	
	<b>RESULTAT</b>	<b>65,72 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>19 765,44 €</b>

#### ACTIF :

	<b>LIQUIDITES</b>	<b>19 765,44 €</b>
<i>COMPTE CHÈQUE</i>	184,41 €	
<i>LIVRET</i>	11 273,35 €	
<i>RESERVE STATUTAIRE</i>	8 307,68 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>19 765,44 €</b>

### COMPTE D'EXPLOITATION 2006

	<b>DEPENSES</b>	
602 ASSURANCES	1 071,83 €	
605 EAU & ASSAINISSEMENT	24,86 €	
606 ELECTRICITE	192,00 €	
607 MATERIEL & LOGICIEL		
616 FOURNITURES		
618 POSTE & TELECOMMUNICATIONS	852,02 €	
625 TRANSPORTS & DEPLACEMENTS		
628 SUBVENTIONS	1 293,00 €	
661 FRAIS FINANCIER	117,60 €	
EXCEDENT D'EXPLOITATION :	65,72 €	
	<b>TOTAL 3 617,73 €</b>	
	<b>RECETTES</b>	
740 SUBVENTIONS		€
750 COTISATIONS – ADHESIONS	3 183,00 €	
760 INTERETS ET PLUS VALUES	434,13€	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 617,73 €</b>

Le Compte d'exploitation reflète le fonctionnement de la confédération.

Le poste assurance est lié au coût de la couverture de la responsabilité civile de l'ensemble des adhérents des clubs, qu'ils soient usagers ou animateurs ; il est très légèrement supérieur aux prévisions. Les postes Eau et Assainissement, Electricité sont conformes aux prévisions. Aucun matériel ou logiciel n'ont été acquis. Le poste fournitures a été inexistant par l'emploi de stocks de fournitures et de partenariat. Les frais postaux et télécommunications sont légèrement supérieurs aux prévisions,

Les subventions versées, qui englobent les prix au concours, ont été en réalité de 1.743 €, mais la Framif ayant remboursé la subvention versée antérieurement à la création de la Framic, à la suite de l'adhésion de Saran à la Framif., ils apparaissent sous la forme du montant net différentiel. La dotation pour l'organisation des Rencontres Nationales a pu de ce fait être notablement augmentée.

Les recettes cotisations et intérêts et plus values ont été supérieures aux prévisions. Les différents écarts constatés par rapport au budget prévisionnel sur plusieurs postes ont donc aboutit à un très léger excédent d'exploitation, tout a fait compatible avec une saine gestion. Le Compte d'exploitation montre donc clairement que la Confédération a équilibré son fonctionnement.

**2ème résolution soumise au vote :**

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Bilan 2006 et donne quitus au trésorier de sa gestion 2006.**

### **3. BARÈME DE COTISATIONS 2007/2008 ET BUDGET PREVISIONNEL 2007**

Le Conseil d'Administration de la Confédération propose le maintien des barèmes de cotisations de référence.

#### **BAREMES**

##### **COTISATIONS DE REFERENCE**

Les cotisations individuelles ci-dessous, sont celles conseillées par la Confédération Française MICROTEL-MULTIMEDIA pour les adhérents de base des associations qui la compose.

Pour l'exercice 2007/2008 (à partir du 1er septembre 2007) cotisations de référence suivantes :

<b>Cotisation " JEUNE "</b>	(Adhérent jusqu'à 17 ans)	<b>20 €</b>
<b>Cotisation " SPECIALE "</b>	(Adhérent à partir de 18 ans, qui pour des raisons fixées par le club local, bénéficie d'une réduction de cotisation)	<b>40 €</b>
<b>Cotisation " ADULTE "</b>	(Adhérent à partir de 18 ans)	<b>60 €</b>

*Elles peuvent être, éventuellement, modulées en fonction de dispositions prises par les associations de base, personnes morales, adhérentes à la Confédération Française MICROTEL-MULTIMEDIA.*

##### **REVERSEMENTS OBLIGATOIRES**

Pour l'exercice 2007/2008 (à partir du 1er septembre 2007), en application des Statuts et du Règlement Intérieur ; la Confédération doit recevoir de chaque structure, un reversement de cinq pour cent des cotisations de référence des adhérents de base par type d'adhésion :

<b>Cotisation " JEUNE "</b>	(Adhérent jusqu'à 17 ans)	<b>1 €</b>
<b>Cotisation " SPECIALE "</b>	(Adhérent à partir de 18 ans, qui pour des raisons fixées par le club local, bénéficie d'une réduction de cotisation)	<b>2 €</b>
<b>Cotisation " ADULTE "</b>	(Adhérent à partir de 18 ans)	<b>3 €</b>

Des Conventions peuvent être passées entre la Confédération et des Fédérations pour aménager les modalités de reversement.

## BUDGET PREVISIONEL 2007

### DEPENSES

602	ASSURANCES	1 100 €
605	EAU & ASSAINISSEMENT	30 €
606	ELECTRICITE	200 €
607	MATERIEL & LOGICIEL	
616	FOURNITURES	50 €
618	POSTE & TELECOMMUNICATIONS	850 €
625	TRANSPORTS & DEPLACEMENTS	
628	SUBVENTIONS	1 400 €
	TOTAL	3 630 €

### RECETTES

750	COTISATIONS – ADHESIONS	3 200 €
760	INTERETS FINANCIERS	430 €
	TOTAL	3 630 €

D'éventuelles subventions pourraient être sollicitées par la production d'un document qui mettrait en évidence l'ensemble des flux gérés à tous les niveaux de la confédération, à travers son propre budget, mais surtout à travers les budgets des fédérations et de tous les clubs.

**Seule cette dimension est capable d'entraîner des contributions significatives de la part de collectivités nationales. Pour arriver à ce but il est toujours aussi indispensable de pouvoir procéder à la consolidation des données de chaque structure pour permettre la constitution d'un dossier national de référence susceptible de donner une image de l'importance réelle de l'ensemble formé par toutes les structures et ouvrant la possibilité de rechercher des partenariats et des financements nouveaux.**

Ceci passe par quelques moyens simples et peu coûteux à mettre en œuvre par chaque structure à qui il est demandé de fournir deux éléments de base indispensables :

Un compte rendu annuel d'activité (le " rapport moral " habituel) illustré d'exemples. Un compte rendu financier (le " bilan " et le " compte d'exploitation " annuels) incluant éventuellement la valorisation des mises à dispositions de personnels, locaux et matériels, pour les structures qui en bénéficient. Si ces éléments lui parviennent de façon majoritaire, la Confédération se chargera de la " consolidation " des données fournies et de la production du Bilan et du compte d'exploitation.

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra une aide aux Fédérations et Clubs avec en particulier la dotation éventuelle de prix du concours du meilleur club et du challenge, l'organisation des Assemblées Générales, la gestion des adhésions et la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

**3ème résolution soumise au vote :**

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le barème de Cotisations 2007/2008 et le Budget Prévisionnel 2007.**

#### 4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

##### Liste des candidats au Conseil d'Administration

Marcel	AMOUROUX	Président de la Fédération Aquitaine
Denis	BERTHOZ	Animateur de Microtel Gagny
Michel	CANAUX	Président de la Fédération Midi-Pyrénées
Yves	CARTERON	Président de la Fédération Charentes Poitou
Jean-Jacques	CHABERT	Président de Microtel Angoulême
Alain	CHAUVAUD	Président d'Ademir Microtel Villefagnan
Claude	CORBE	Animateur de Microtel Gagny
Saïd	FERHAT	Président Amiposte Gagny
Jacques	GOLDSCHNEIDER	Président de la Fédération Ile de France
François	LECLUSE	Président de Zaurus.fr
Michèle	MEU	Présidente de Microtel du Cadillacais
Pierre	PUHARRE	Secrétaire de la Fédération Ile de France
Serge	RENAUX	Président de Microtel Poussay
Gérald	RODARO	Vice-Président de Microtel Saran
Catherine	SAINTON	Trésorière de Microtel Saran
Jean	SAQUET	Président de la Fédération Normandie
Jean-François	SBARDELLA	Président de Microtel Montélier
Roger	SCHOTT	Président de la Fédération Lotharingie

**4ème résolution soumise au vote :**

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la liste de candidats présentée.**

L'Assemblée Générale est suspendue quelques instants pour permettre au Conseil d'Administration de se réunir.

L'Assemblée Générale reprend ses travaux et le Président l'informe de la composition du nouveau Bureau du Conseil d'Administration qui vient d'être élu :

<b>Jean-Jacques</b>	<b>CHABERT</b>	<b>Président</b>
<b>Roger</b>	<b>SCHOTT</b>	<b>Vice-Président</b>
<b>Jacques</b>	<b>GOLDSCHNEIDER</b>	<b>Vice-Président</b>
<b>Saïd</b>	<b>FERHAT</b>	<b>Vice-Président</b>
<b>Yves</b>	<b>CARTERON</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>Catherine</b>	<b>SAINTON</b>	<b>Secrétaire Adjointe</b>
<b>Alain</b>	<b>CHAUVAUD</b>	<b>Trésorier</b>
<b>Marcel</b>	<b>AMOUROUX</b>	<b>Trésorier Adjoint</b>
<b>François</b>	<b>LECLUSE</b>	<b>Directeur Technique</b>
<b>Michel</b>	<b>CANAUX</b>	<b>Directeur Technique Adjoint</b>
<b>Jean</b>	<b>SAQUET</b>	<b>Directeur Technique Adjoint</b>

## **5. LABEL FISCAL “ ASSOCIATION D’INTERET GENERAL ” :**

La législation française ayant évolué notamment en matière fiscale depuis la mise en place des Statuts de la Confédération, le Conseil d’Administration de la Confédération propose à l’Assemblée Générale de le mandater pour étudier les avantages que pourraient apporter l’attribution d’un label d’intérêt général à la confédération et/ou aux fédérations et associations qui la composent et d’effectuer éventuellement les démarches nécessaires à l’attribution de ce label.

**5ème résolution soumise au vote :**

**À l’unanimité, l’Assemblée Générale mandate le Conseil d’administration pour étudier les avantages que pourraient apporter l’attribution d’un label d’intérêt général à la confédération et/ou aux fédérations et associations qui la composent et effectuer éventuellement les démarches nécessaires à l’attribution de ce label.**

## **6. QUESTIONS DIVERSES.**

### VISTA :

10 licences offertes aux clubs Microtel et remises à François LECLUSE par Microsoft France (cf. annexes) sont distribuées aux clubs comptant les plus petits nombres d’adhérents intéressés par cet OS. De plus, Jacques GOLDSCHNEIDER commente le dossier “ VISTA ” remis à chaque participant, notamment le volet achat à tarif préférentiel par les associations et membres d’associations. Des informations pratiques parviendront prochainement.

### PARTENARIAT ENTRE LA FÉDÉRATION DE LOTHARINGIE ET LA CAISSE D’ÉPARGNE :

Roger SCHOTT relate à l’assemblée générale l’action de sa fédération pour le recyclage des ordinateurs obsolètes de la caisse d’Épargne de Lorraine et leur redistribution aux associations ouvrant dans le milieu social (cf. annexes). Actuellement, environ 2000 machines sont traitées annuellement. Ce nombre pourrait passer à 22 000 à condition de mettre en place une organisation et des structures adaptées probablement hors Microtel. Un prolongement de cette action a permis d’attribuer un nombre important de machines à plusieurs collèges du Mali.

### LUG :

Ces groupes d’utilisateurs sont souvent des associations informelles, sans locaux, avec parfois une cotisation mais généralement très faible. Les conventions d’association avec les fédérations sont à déterminer au cas par cas en tenant compte de la spécificité de chaque association.

De plus pour favoriser leur participation au challenge, les questions nécessitant l’utilisation d’un logiciel devront laisser un choix ouvert vers des logiciels libres.

### JUMELAGE AVEC UN CLUB SUISSE

Le conseil d’administration examine les modalités pratiques à mettre en œuvre pour un jumelage avec le club Soft de Nyon.

### SERVEUR CONFÉDÉRAL :

Une maquette réalisée par François LECLUSE est disponible ([www.cf2m.info](http://www.cf2m.info)). Toutes les associations sont invitées à la consulter, à faire leurs observations et émettre leurs souhaits. Le nom peut aussi faire l’objet de suggestions (fédérateur, pouvant représenter toutes les associations, LUG compris).

**Le Président :**

**Le Secrétaire :**

**Jean-Jacques CHABERT**

**Yves CARTERON**